



  
**Petites villes**  
de demain





*Le Pays de Salers est un territoire hyper rural à la démographie vieillissante. Grâce à un programme d'actions axé sur le maintien et l'accueil de nouvelles populations, la Communauté de communes enregistre un solde migratoire positif de manière pérenne qui tente de contrebalancer le solde naturel.*

*Son organisation et son équilibre territorial s'appuient sur ses trois bourgs centres : Pleaux, St Cernin et St Martin Valmeroux, qui concentrent plus de 1/3 de la population des 27 communes. Cette multipolarité du territoire est une véritable opportunité car elle permet un maillage homogène et cohérent sur ce vaste territoire de montagnes constitué de 5 vallées et d'un plateau. En effet, ces trois centres bourgs centralisent, chacun, la majorité des services ressources pour les habitants : écoles, maisons de santé pluridisciplinaires, commerces divers, services bancaires et postaux, médiathèques, structures pour personnes âgées, gendarmerie, centre de secours, collèges ... Ainsi ils se complètent parfaitement.*

*La finalité du projet de développement porté par la Communauté de communes du Pays de Salers est de relever le défi démographique en axant sa politique territoriale sur l'attractivité et l'accueil de nouvelles populations. Le projet de territoire établit à travers le programme « Petites Villes de Demain » permettra d'identifier les axes à prioriser, et de mettre en place des actions orientées vers le développement économique et touristique, l'amélioration de l'habitat, le renforcement des services aux publics ainsi que le développement d'une politique sportive et culturelle riche.*

## Le programme Petites Villes de Demain

Le Programme Petites Villes de Demain vise à aider les communes de moins de 20 000 habitants qui exercent des fonctions de centralité et veulent renforcer leur attractivité. Le programme prévoit de donner des moyens aux élus de ces petites villes et à leur intercommunalité de concrétiser leurs projets de territoire et conforter leur statut de villes dynamiques, où il fait bon vivre et respectueuses de l'environnement. A travers ce programme, la Communauté de communes du Pays de Salers compte mener une véritable stratégie de revitalisation en le valorisant et en le rendant plus attractif. L'objectif est d'améliorer les conditions de vie des habitants du territoire, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement.

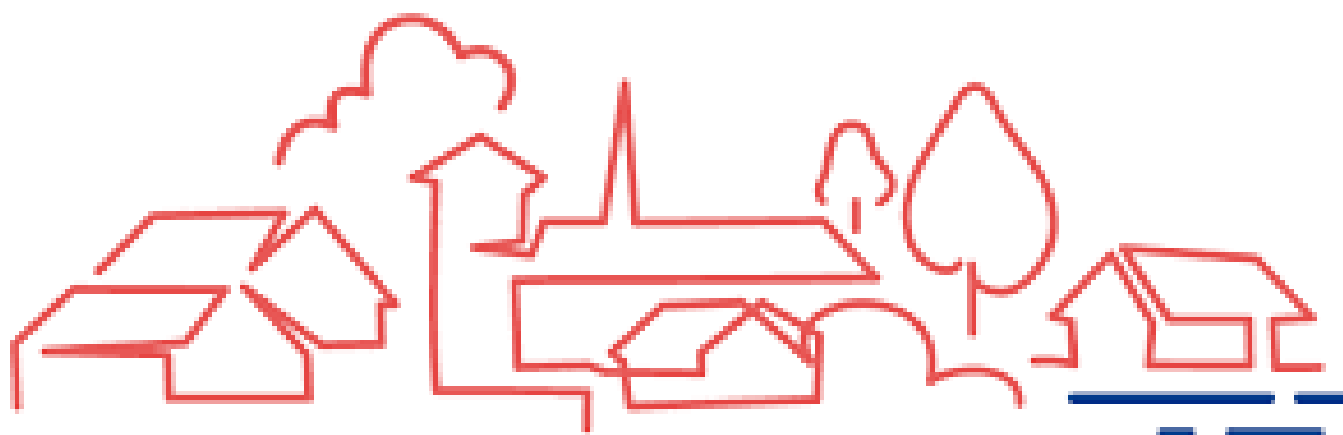
## Quel soutien de l'Etat ?

Le programme s'organise autour de 3 piliers :

- **L'accès à un réseau national**, le Club Petites villes de demain, pour favoriser l'innovation, l'échange d'expériences et le partage de bonnes pratiques entre acteurs du programme ;
- **L'apport de financements** sur des mesures thématiques ciblées mobilisées en fonction du projet de territoire et des actions à mettre en place ;
- **Le soutien en ingénierie** pour donner aux collectivités les moyens de définir et mettre en œuvre leur projet de territoire.

S'agissant du soutien en ingénierie apporté par l'État, il sera de deux ordres :

- D'une part, les PVD pourront mobiliser des crédits d'étude, permettant de réaliser des diagnostics afin de définir des programmes nécessaires à l'amélioration du fonctionnement des centres-bourgs, en termes d'habitat, de services, de mobilité ou encore de développement durable ;
- D'autre part, les PVD pourront bénéficier de l'appui de chefs de projet dont l'État assurera le financement à hauteur de 75 % du coût du poste.





# QUELS PARTENAIRES ?

« Petites Villes de Demain » propose à la fois un cadre de travail et une méthode partenariale, qui rassemblent au côté des services de l'État, un grand nombre de partenaires nationaux (Banque des territoires, ANAH, CEREMA). Ils viennent souvent compléter l'offre existante, proposée par le conseil départemental et le conseil régional. Chacun l'enrichit et y apporte sa propre contribution, pour augmenter les chances de concrétiser tous les projets.

## Les partenaires financiers



## Les partenaires dans l'action



# QUELS OBJECTIFS POUR LE PAYS DE SALERS ?

A partir de la signature de la Convention « Petites Villes de Demain », les communes lauréates ont 18 mois pour mettre en place une Opération de Revitalisation du Territoire (ORT). L'ORT se présente comme une large palette d'outils au service d'un projet de territoire maîtrisé avec des avantages concrets et immédiats. Une fois le projet de territoire défini par les élus en lien avec l'État et les divers partenaires, la convention d'ORT confère des nouveaux droits juridiques et fiscaux. A travers ce programme, le Pays de Salers souhaite notamment :

- **Développer, diversifier et pérenniser l'offre de services publics** (maison de services, santé, petites enfance, micro-crèches, jeunesse...)
- **Développer une politique de l'habitat** (amélioration de l'habitat, reconquête des logements vacants...)
- **Développer le numérique en tant que facteur d'attractivité** (Hôtel numérique, télétravail, vente en ligne...)
- **Dynamiser le tissu commercial** (halle de marché, réseau commercial, circuits courts...)



***La stratégie élaborée permettra au Pays de Salers de créer une dynamique globale et harmonieuse sur son territoire, autour d'un projet commun, en faveur de la cohésion et de l'attractivité.***

